

## LES TRAVAUX DE LA DEMOCRATIE EN SANTE EN OCCITANIE PENDANT LA CRISE

### La campagne vaccinale en Occitanie : les chiffres

Nombre de personnes vaccinées au 25/01/2021 :

- Résidents : **23 388**
- Professionnels : **51 885**
- Personnes de 75 ans et + : **30 248**
- Autres : **3 484**

Total : **109 005**

### Les bulletins d'information à suivre en Occitanie

Pour lire le bulletin d'information dédié à la **vaccination en Occitanie** et suivre le déploiement de la campagne, cliquez [ici](#).



Pour lire le bulletin d'information sur la **situation sanitaire régionale** cliquez [ici](#).



### Une juste information sur la vaccination...

...sur le [site](#) du Ministère des Solidarités et de la Santé et sur le [site](#) vaccination info service.

### Le Mot du Président de la CRSA, Pr Laurent SCHMITT



Nous y sommes, plus de 100 000 personnes vaccinées en Occitanie ! Un effort sans précédent, une accélération majeure du rythme se déroulent au quotidien. L'inversion des réticences et des appréhensions s'est produite ; il faut encore insister sur deux points. **Les gestes barrières restent absolument nécessaires.** Les nouveaux variants du virus rendent plus indispensables qu'auparavant la pratique des gestes barrières. Même vacciné on reste porteur et transmetteur. Une distance de plus d'un mètre cinquante est souhaitable. Le masque, le lavage de mains, l'utilisation des solutions hydro alcooliques demeurent des « commandements ». **L'obtention d'un rendez-vous doit se poursuivre. Elle s'améliorera de jours en jours.** Il faut inciter tous ceux qui rentrent dans les indications à se manifester, à persévérer dans leurs appels. Plusieurs seront inscrits sur une liste d'attente et devront patienter. Mais cette inscription permet de mieux définir le nombre de doses nécessaires pour l'Occitanie. La CRSA fournira des informations au fil des semaines pour vous aider dans votre travail **d'ambassadeur sanitaire** et nous vous en remercions !

### Le Mot du Directeur général de l'ARS, Pierre RICORDEAU



La situation épidémique en Occitanie se dégrade. Nous assistons à une remontée significative des taux d'incidence de l'ensemble des départements, ce qui est signe d'une accélération de la circulation du virus. Les enjeux liés à la vaccination contre la COVID 19 sont encore plus prégnants. Le déploiement de la campagne de vaccination se renforce au rythme régulier des livraisons hebdomadaires de vaccins. Plus de 100 000 rendez-vous ont été pris auprès des centres de vaccination en Occitanie, pour une première injection entre le 18 janvier et mi-février. Toutes les personnes ayant bénéficié d'une 1<sup>ère</sup> injection sont assurées de recevoir la seconde. La plateforme téléphonique régionale et le site internet national [www.sante.fr](http://www.sante.fr), ont connu dès vendredi 15 janvier une activité extrêmement élevée. Le fort engouement suscité par la vaccination génère des tensions difficilement gérables sur les opérateurs. Des ajustements sont en cours pour en améliorer l'opérationnalité en complément des plages nouvelles de rendez-vous qui pourront être ouvertes. Toutes les doses disponibles sont mobilisées dès leur réception pour accélérer la vaccination partout en Occitanie. Conformément à l'engagement gouvernemental, toute personne volontaire pourra bénéficier de la protection d'un vaccin.

### Les comités territoriaux de vaccination

Dans chaque département, des comités territoriaux associant l'ensemble des parties prenantes se réunissent pour assurer l'efficacité et l'équité du déploiement de la campagne vaccinale contre la COVID 19, sous le copilotage du préfet de département et du directeur départemental de l'ARS.

Les représentants des usagers des Conseils Territoriaux de Santé (CTS) y sont associés.

*Lien Communiqué FAS/ARS [ici](#)*

### Groupe de travail COVID CRSA

Lors de sa réunion du 6 janvier, le groupe de travail COVID CRSA a orienté ses travaux autour du recueil du consentement des résidents d'EHPAD, en lien avec l'ERE-OC et les Professeurs de gériatrie BLAIN et ROLLAND. Ces modalités ont été diffusées par l'ARS dans le cadre des [recommandations sanitaires régionales](#).

La prochaine réunion du groupe de travail du 10 février portera sur le déploiement de cette campagne. Y sont invités l'ensemble des présidents des CTS.

## Les publics cibles à l'heure actuelle

- Résidents et patients en EHPAD-USLD
- Professionnels de santé de 50 ans et plus et/ou avec comorbidité
- Résidents en MAS et FAM
- Patients vulnérables à très haut risque (Attention, ces patients devront avoir une **prescription médicale de leur médecin traitant** pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge. [La liste des patients concernés est consultable ici](#))
- Personnes de 75 ans et plus (+ de 650 000 personnes en Occitanie)

## La situation vaccinale des EHPAD et USLD

Plus de **23 300 résidents** dans près de 300 EHPAD ou USLD ont été vaccinés ces trois dernières semaines. La campagne se poursuit pour ces publics. Depuis le 18 janvier, la vaccination a démarré dans plus de 220 EHPAD ou USLD supplémentaires en Occitanie.

Si aucun cluster ne diffère la programmation, l'ensemble des résidents volontaires de la région aura bénéficié de la première injection au 8 février 2021.

## Suivi pharmacovigilance vaccination

Dans le cadre de la pharmacovigilance de la vaccination anticovid, chacun peut déclarer un effet indésirable suite à une vaccination :

- [Partie Ouest de l'OCCITANIE](#)  
05 61 25 51 12 / [pharmacovigilance@chu-toulouse.fr](mailto:pharmacovigilance@chu-toulouse.fr)

- [Partie Est de l'OCCITANIE](#)  
04 67 33 67 57 / [pharmacovigilance@chu-montpellier.fr](mailto:pharmacovigilance@chu-montpellier.fr)

## Prise de rendez-vous : modalité par internet ou par téléphone

Les opérations de vaccination se déroulent sur rendez-vous préalable. Ces rendez-vous peuvent être pris par internet ou téléphone. Ils ne seront pas tous immédiats : la vaccination va nécessairement s'étaler sur plusieurs semaines et mois.

Le site national [www.sante.fr](http://www.sante.fr) donne accès à une cartographie interactive qui oriente vers le centre de vaccination le plus proche et facilite la prise de rendez-vous en ligne.

Ces démarches sont également accessibles via une carte interactive disponible sur le site de l'**ARS Occitanie**.

En cas de difficulté d'accès à internet, les démarches peuvent être effectuées par téléphone. En Occitanie, il suffit d'appeler le **0 809 54 19 19** (\*) puis de taper le numéro de son département. Ce service téléphonique est interconnecté à chacun des sites de vaccination, pour faciliter la prise de rendez-vous pendant cet échange téléphonique.

## Prise de rendez-vous : difficultés et perspectives d'amélioration

**Accessibilité aux-rendez-vous :** le fort engouement pour la vaccination génère au plan technique des tensions difficilement gérables sur les infrastructures, des ajustements sont en cours Une communication circonstanciée sera délivrée lors des connexions.

Des plages nouvelles de rendez-vous seront ouvertes au fur et à mesure de l'arrivée des doses.

**Accessibilité des personnes avec difficulté de mobilité :** il est possible d'obtenir une prescription médicale de transport, sous réserve des conditions habituelles (ALD,...) comme pour toute consultation ou déplacement à visée de soins. Au-delà de cet aspect, des initiatives sont prises par les collectivités territoriales pour faciliter l'accès à la vaccination.

## Délais entre les deux injections du vaccin

A ce jour, la doctrine inter-dose est de :

- 21 jours pour les résidents EHPAD/USLD,
- 28 jours pour le reste des populations éligibles.

## Déploiement de centres de vaccination pour les professionnels

Professionnels concernés : professionnels hospitaliers, libéraux ou exerçant en établissements médico-sociaux, aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées et sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans et/ou des facteurs de risque. La prise de rendez-vous est réalisée par téléphone. Vous trouverez la liste mise à jour des centres de vaccination pour ces professionnels dans chacun des 13 départements [ici](#)

## La stratégie de dépistage se poursuit

**Santé.fr** La stratégie de test repose prioritairement sur le test RT-PCR et depuis octobre 2020, des tests antigéniques complètent le dispositif. [Sante.fr](http://Sante.fr) affiche les lieux de dépistage RT-PCR à destination du public ainsi que l'offre de tests antigéniques en laboratoires, en pharmacies, ou réalisées par les médecins libéraux ou les infirmiers. Toutes les informations [ici](#)

## Téléchargez l'application

**#TousAntiCovid : Soyez alertés et alertez les autres en cas d'exposition au virus !**



Toutes les infos [ici](#).